



PAR COURRIEL

Montréal, le 21 décembre 2022

Objet : Votre demande d'accès à l'information du 7 décembre 2022
N/D : 2022-2023-016

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès à l'information formulée par courriel et reçue à nos bureaux le 7 décembre 2022. Votre demande, telle que formulée, vise à ce que nous remplissions :

- «le tableau en pièce-jointe (Tableau de collecte de données sur la représentativité des membres des communautés noires au sein des institutions et organismes public) ».

En date du 12 décembre 2022, l'effectif total de la Société québécoise comptait 1078 personnes parmi lesquelles 108 se sont volontairement autodéclarées appartenir à une minorité visible, soit 10,02% de l'effectif total. Nous ne disposons pas de données permettant de chiffrer de manière spécifique le nombre de personnes appartenant à la communauté noire.

Groupes d'effectif	Total	Minorités visibles	Noir.e.s
Organisation (toutes directions confondues)	1078	108	N/D
Direction des ressources humaines	14	0	N/D
Cadres de la Direction des ressources humaines	4	0	N/D
Professionnels de la Direction des ressources humaines	8	0	N/D
Autres employés de la Direction des ressources humaines	2	0	N/D

Vous pouvez en appeler de cette décision devant la Commission d'accès à l'information. À cet effet, vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Recevez, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Pietro Perrino

Responsable de l'accès à l'information